



Commune de l'Aveyron
Mairie de COMPREGNAC

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 Mars 2022 à 20h30 Salle du Château.

Présents : Mme GIRARD Anne, Mme MORENO Véronique, Mme PEREZ-VERNHETTES Muriel,

Mr JALBERT Bruno, Mr JULIEN Olivier, Mr LAFON Duncan, Mr LAMBRECHT Mathieu, Mr LEPETIT Patrick, Mr TREILLET Alexis.

Absente excusée: Mme ALVES Mélanie donne son pouvoir à Mme MORENO Véronique

Secrétaire de séance : Mme MORENO Véronique, adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de gestions 2021,
 2. Approbation des Comptes Administratif 2021. Budget Commune
 3. Affectation du résultat : Budget Commune.
 4. Approbation du Compte Administratif 2021 : Budget Eau et Assainissement,
 5. Affectation du résultat : Budget Eau et assainissement,
 6. Délibération acceptation gestion au maire des dons faits par les touristes.
- Questions et informations diverses.

Signatures du registre des délibérations.

Secrétaire de séance : MORENO Véronique, adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2022 : adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Made ANDRE, secrétaire de mairie, qui lit les différents résultats financiers de la Commune pour l'année de l'exercice 2021, documents dont les conseillers municipaux avaient été destinataires en même temps que leur convocation.

Les résultats des différents comptes administratifs de la commune pour l'année écoulée sont :

BUDGET Communal :

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	Solde
189 970,15	202 428,85	12 458,70

Investissement

Dépenses	Recettes	Solde
25 473,82	159 450,85	133 977,03

BUDGET Eau et Assainissement :

Exploitation

Dépenses	Recettes	Solde
60 584,80	67 593,81	7 009,01

Investissement

Dépenses	Recettes	Solde
18 754,44	23 609,84	4 855,40

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur les comptes de l'année écoulée. Monsieur le Maire quitte la salle du conseil municipal.

Madame ANDRE prend la Présidence de l'assemblée pour passer au vote des résultats financiers de 2021. Elle demande si les conseillers souhaitent avoir des informations complémentaires sur les résultats financiers et les soumet au vote des conseillers.

Les différents comptes administratifs : Budget communal (Fonctionnement et Investissement) et Budget Eau et Assainissement (Exploitation et Investissement) sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire reprend sa place dans la salle du conseil municipal et remercie le conseil municipal pour son approbation de la gestion 2021.

Approbation des comptes de gestion 2021 du Receveur Principal

Monsieur le Maire fait lecture des comptes de gestion du Receveur Principal qui sont en adéquation avec ceux de la Commune présentés ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats pour 2021

Budget Principal : Excédent de fonctionnement reporté pour 2022 : 15 194,66 €

Excédent de fonctionnement : (excédent 2021 : 12 458,70 € + report excédent 2020 : 11 430,08 €)

Affectation à l'investissement en recettes au compte 1068 : 8 694,12 €

Budget Eau et Assainissement : Excédent d'exploitation au compte 002 pour 2022 : 10 117,23 €

Excédent d'exploitation (excédent 2021 : 7 009,01 € + report excédent 2020 : 3 108,22€)

Résultat investissement 2021 : 30 809,71 €

Une délibération est prise et adoptée à l'unanimité pour cette affectation des résultats.

Acceptation et gestion des dons « stationnement touristes »

Le conseil municipal vote l'acceptation des dons à l'unanimité.

Questions diverses :

1) Les réunions du Conseil Municipal se feront encore dans la salle du Château tant que les directives concernant l'épidémie de Covid et le respect des distances ne changeront pas.

2) Les élections et le vote pour les présidentielles se fera à la salle des fêtes pour respecter les normes sanitaires en vigueur.

3) En attendant les renseignements d'Aveyron Ingénierie, nous réfléchissons comment pouvoir accepter les dons pour le stationnement à Peyre.

4) Il est décidé de faire un allongement de la location du photocopieur. Avec cette économie de location, l'ordinateur du secrétariat pourra être changé. Celui-ci ne pouvant maintenant plus évoluer vers la version « windows 10 »

5) Le traitement au chlore à Peyre se fait toujours avec les bâtonnets et la distribution manuelle. La pompe à chlore n'est pas encore en fonction.

6) L'extinction de l'éclairage public aura lieu à partir du 24 mars en heure d'hiver.

7) Achat de panneaux pour les sites remarquables 40 €. Il va falloir faire les panneaux pour indiquer les traces de dinosaure sur le chemin vieux de Comprégnac. Pour cet été, ils seront faits de façon provisoire.

8) Aveyron Ingénierie travaille sur le bien de section de la salle des fêtes de Comprégnac. Sans la modification du bien de section en bien communal, rien ne peut être fait.

9) Les panneaux électoraux pour l'élection présidentielle sont installés.

Prochaine réunion prévue le 08 avril 2022 à 20h 30 à la salle du château.

Séance levée à 22h30